



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

commissariats

Question écrite n° 93822

### Texte de la question

M. Maxime Gremetz alerté par M. le maire de Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le devenir du commissariat de police de Calonne-Ricouart. Les éléments donnés à ce propos sont pour le moins contradictoires : des promesses ont été faites, mais rien qui ressemble à des engagements fermes. Des éléments fournis par le syndicat général de la police (FO) à propos de l'érosion des effectifs au commissariat de Calonne-Ricouart semblent jeter un doute sur le maintien futur du commissariat. Surtout lorsque l'on sait que « le relogement du commissariat doit être envisagé, les locaux actuels ne présentant plus les garanties de sécurité et d'hygiène compatibles avec le travail des fonctionnaires de police » et que « la circonscription de Calonne-Ricouart(...) sera jumelée avec la circonscription de Marles-les-Mines » (lettre du préfet du Pas-de-Calais en date du 21 mars 2006). Il lui demande si, face aux interrogations et aux inquiétudes de la population et des élus, il compte apporter des garanties concrètes sur le maintien d'un commissariat à Calonne-Ricouart, et sur ses effectifs et leur gestion.

### Texte de la réponse

Un projet de restructuration du district de sécurité publique de Béthune est actuellement mené. En effet, le morcellement et la forte densité des implantations immobilières génèrent des charges de structures particulièrement lourdes (frais de fonctionnement, personnels). Afin de corriger les conséquences préjudiciables pour la capacité des forces de police, huit des neuf circonscriptions de sécurité publique du district seront fusionnées pour en créer quatre nouvelles. Elles auront leur siège à Auchel, Noeux-les-Mines, Marles-les-Mines et Bruay-la-Buissière. Les ressources humaines et matérielles seront ainsi mutualisées ce qui permettra l'optimisation de leur emploi en privilégiant le déploiement d'équipages sur la voie publique et l'accueil du public. La transformation des circonscriptions en commissariats de secteur fermés la nuit permettra la mise en oeuvre d'une patrouille supplémentaire par site. Le commissariat de Calonne-Ricouart deviendra un commissariat de secteur. Ses locaux pourraient faire l'objet d'un réaménagement. Cette réforme n'a donc pas pour objectif de réduire les effectifs qui sont stables. Au contraire, il s'agit de renforcer la présence policière sur la voie publique grâce à la nouvelle gestion des agents qu'autorise cette réorganisation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Maxime Gremetz](#)

**Circonscription :** Somme (1<sup>re</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93822

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

**Date(s) clée(s)**

**Question publiée le :** 9 mai 2006, page 4854

**Réponse publiée le : 25 juillet 2006, page 7846**